

L'IMPARTIAL

Le seul Journal Français dans l'île du Prince Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT: un an.....\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE,

Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 25 juillet 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien."

L'Abb. H. R. Casgrain

Les biens de l'église catholique aux Etats-Unis sont évalués à \$18,069,746.

Deux ministres anglicans, MM. Stanfield, de Downham-Angleterre, et Rampert de Beckenham, viennent d'embrasser la foi catholique.

M. Ross, grand-maitre orangiste pour le district d'Ottawa, a refusé à Dalton McCarthy la permission d'adresser la parole aux démonstrations orangistes qui ont eu lieu à Ottawa, le 12 juillet. Ross dit qu'il n'y a que les orangistes en règle qui ont le droit d'être écoutés.

"L'Evénement" journal conservateur, dit que les événements donnent à M. Laurier, s'il est sincère et s'il veut le règlement de la question des écoles, l'occasion de grouper autour de lui tout l'électorat de sa province.

M. Beausoleil, député conservateur, au cours d'un discours à la chambre des communes sur la question des écoles, fait la remarque suivante: Si le gouvernement conservateur ne peut plus donner justice aux minorités s'il n'est plus leur protecteur, certes, il manque à son devoir, il ne représente plus le programme de notre parti.

Le "Times" de Londres parlant de la politique au Canada dit: Il serait prématuré de pressager le démembrement de la confédération canadienne comme résultat final de la lamentable querelle entre la minorité catholique et la législature manitobaine, mais on ne saurait douter que l'influence de ce malentendu se fera sentir beaucoup plus loin que les frontières du Manitoba et que les différences de race et de religion, qui si marquées vont s'accroître et se fortifier en suite, à moins qu'on n'use de la diplomatie la plus large et la plus intelligente.

L'hon. M. Angers a fait ses malles et va reprendre sa profession d'avocat soit à Québec, soit à Montréal, sans toutefois abandonner la politique. "Le Courrier du Canada" dit que les pires ennemis de l'honorable M. Angers doivent reconnaître aujourd'hui qu'il met ses convictions au-dessus de ses intérêts, que c'est un homme de courage et de résolution inébranlable, que c'est un caractère à qui son devoir lui impose l'obligation de rompre avec ses collègues, d'abandonner l'honneur et les avantages de sa position, il l'a fait sans hésitation.

Pas moins de 10,000 orangistes ont pris part à la procession qui a eu lieu à Winnipeg, le 12. Plusieurs discours ont été prononcés, dénonçant l'intervention fédérale dans la question des écoles.

A la fin des discours la résolution suivante a été proposée, lue et approuvée:

"Puisqu'il est publiquement avoué par le gouvernement que les écoles séparées sont établies dans cette pro-

vince, et que cette dite promesse a été faite sans que nos représentants dans le cabinet et à la Chambre protestent le moins du monde, il est résolu que le ministre manitobain, l'hon. T. M. Daly, soit enjoint de placer sa démission au plus tôt entre les mains du gouverneur général et que les députés manitobains Ross, Boyd, Marquette et Daly, également comme députés, soient appelés à fournir des explications sur leur conduite en supportant un gouvernement qui menace ainsi les intérêts de cette province. Il est de plus résolu que copie de ces résolutions soit envoyée à sir Mackenzie Bowell, à l'hon. Clarke Wallace, ainsi qu'aux représentants plus haut cités.

Le "Matin," journal de Paris parlant de la question des écoles du Manitoba dit que les conflits religieux qui y règnent peuvent amener la rupture de la confédération si les Etats-Unis profitent de la situation. Ce même journal trouve que l'Angleterre a fait de louables efforts pour mettre fin à l'antagonisme religieux suscité par la question scolaire.

Le "Gaulois" dit que les Canadiens du Manitoba comptent l'élément civique le plus vigoureux du pays et devront finalement triompher, car ils ont le droit pour eux.

Le P. Marquette est le premier qui ait pénétré dans le bassin du Mississippi, Chicago, reconnaissant, se propose d'élever un monument au religieux français, et la législature actuelle va voter un crédit de \$12,000 dans ce but.

Le parlement d'Ottawa a été prorogé lundi, le 22 courant.

Le "Monde" dit que, à part la grande question des écoles soulevée, pendant la dernière semaine, au parlement, la session qui se termine est l'une des plus insignifiantes connues dans les annales canadiennes.

Le "Globe" l'organe libéral d'Ontario dit que le gouvernement se trouvera en janvier en face des mêmes difficultés contre lesquelles il se heurte aujourd'hui. Il ne faut pas songer, prétend le confrère, à modifier les lois scolaires de Manitoba avant d'avoir établi la fausseté des allégations de MM. Greenway et Sifton quant à l'efficacité des écoles existant en 1890. En outre, ajoute le "Globe" il est insensé de demander à un parlement moribond d'assumer la grave responsabilité d'intervenir dans une affaire du ressort exclusif des législatures provinciales.

Le "Tribune" organe du gouvernement Greenway, avertit le parlement fédéral en termes bien catégoriques que Manitoba ne fera pas de concessions et qu'il ne reviendra jamais sur sa résolution de maintenir intact le système d'écoles publiques établies en 1890.

Le "World" de Toronto organe et propriété de M. McLean, M. P., dit que le parti conservateur ne peut pas plus longtemps souffrir des erreurs que les ministres français ne cessent de commettre. D'après lui il faut s'en débarrasser à tout prix et former un cabinet exclusivement anglais.

LA SITUATION

La situation que les derniers événements ont faite aux conservateurs bas-canadiens est extrêmement difficile.

Il y a eu quasi-rapture entre eux et le gouvernement, et quelque jugement que l'on porte sur la manière dont la crise s'est dénouée, il nous paraît évident que les relations entre les deux groupes du parti vont demeurer très tendues.

Il serait bien pueril d'essayer à dissimuler que la défiance est éveillée et que nos amis d'Ottawa, s'il n'ont pas voulu renverser le cabinet et donner le pouvoir à M. Laurier, n'ont voté qu'avec réserve et sous conditions.

Après la rentrée de MM. Caron et Quimet dans le cabinet, le groupe bas-canadien conservateur s'est trouvé absolument désorienté.

Que faire? voilà ce que chacun se demandait à l'ouver-

tions ministérielles et a proposé l'ajournement de la chambre purement et simplement. Il n'a pas dit un mot de la question des écoles, il s'est borné à dire par sa motion: Je veux prouver que c'est moi qui contrôle la majorité dans cette chambre, et je veux prouver cela sans m'engager ni engager mon parti d'aucune manière sur la question d'une législation remédiate.

Le ministre de la justice Sir Charles Tupper s'est alors levé et a dit à M. Laurier: Vous pouvez bien faire un discours humoristique, mais vous êtes incapable de dire ce que vous entendez faire sur la question des écoles; le gouvernement a sur cette question une politique que la chambre et le pays connaissent, mais vous, vous n'en avez pas.

Etant donnée cette situation nos amis ont voté chacun suivant l'impression qui dominait chez lui. Les uns ont voulu, en votant pour la motion, montrer au gouvernement qu'ils se défiaient de lui. Les autres en repoussant la motion d'ajournement ont affirmé qu'il n'étaient pas prêts à donner le contrôle de la chambre et le pouvoir à un homme qui ne s'est jamais engagé à donner une législation remédiate s'il arrive au pouvoir.

Des deux côtés, il y avait d'excellentes raisons et la circonstance la plus difficile est, non pas de faire son devoir, mais de le connaître clairement.

De tout ceci il résulte que le gouvernement est en présence d'une épreuve et d'un péril simplement ajournés.

Dans tous les cas nous devons nous préparer à toutes les éventualités. Bien des symptômes alarmants sont visibles à l'horizon politique!

Si le cabinet d'Ottawa finit, après tous ces délais, par rendre justice à la minorité manitobaine, nous ne lui retirerons pas notre appui.

Mais si, au contraire, tout ce qui se passe n'aboutit qu'à une politique de déception, nous ferons sans hésiter tout notre devoir. Nous rompons la vieille alliance nouée en 1854 et qui n'aura plus sa raison d'être. Nous ferons un livre de notre histoire politique, pour tourner les feuillets d'un livre nouveau et inconnu. Nous chercherons des alliances et nous resterons seuls. Mais, seul ou unis à d'autres, à quiconque se prononcera pour la justice, nous continuerons à combattre les combats de la constitution du droit.

Cour. du Canada.

A NOS LECTEURS

Avec le présent numéro l'Impartial complète sa deuxième année. Nous profitons de l'occasion pour offrir nos plus sincères remerciements à tous ceux qui, depuis le début de notre entreprise, nous ont favorisé de leur patronage en s'abonnant à notre journal, et espérons qu'ils nous continueront leur bienveillance. De plus, nous désirons ici exprimer notre gratitude envers ceux qui nous ont aidés d'une manière plus directe et plus effective en payant leur abonnement avec une fidélité qui leur fait honneur et qui a puissamment contribué à aplanir les difficultés sans nombre que nous avons eues à surmonter.

Nous regrettons de dire qu'un grand nombre, cependant, n'ont pas envisagé les choses sous ce point de vue et n'ont pas jugé à propos, jusqu'à présent, de nous remettre les petits montants qui nous sont dus. Ces petites sommes, quelque insignifiantes qu'elles puissent paraître individuellement, sont, tout de même, d'une grande valeur pour nous. D'ailleurs, cela se comprend facilement, un journal ne peut pas toujours exister s'il n'est pas soutenu.

Nous continuons cette semaine d'envoyer des comptes à ceux qui ne sont pas en règle avec nous et nous voulons que ce soit bien compris, une fois pour toutes, que nous exigeons les paiements des montants qui nous sont dus, sans attendre la semaine pro-

NOTRE FEUILLETON

Avec le prochain numéro nous commencerons la publication d'un feuilleton qui sera lu avec le plus vif intérêt, nous en sommes certains.

SUICIDE

St Jean, N. B., 16—Un cultivateur de St Stephen du nom le Bishop, s'est suicidé en prenant une forte dose de vert de Paris, dans un moment de désespoir causé par la perte d'un procès.

Robert Nichols, un vieillard demeurant dans le village Milledale, a tenté de se suicider aujourd'hui en se tirant deux coups de revolver dans la poitrine, à la suite d'un découragement occasionné par la perte de la vue. Les blessures ne sont pas mortelles.

ASSASSINE

Sofia, 16—M. Stambouloff, ancien premier ministre de la Bulgarie, a été victime d'une tentative d'assassinat hier, lundi. Les blessures qu'il a reçues sont très graves et l'on redoute qu'il ne succombe. La femme de Stambouloff accuse la police d'être de connivence avec les meurtriers. Plusieurs arrestations ont été faites. L'excitation causée par cet attentat loin de se calmer est devenue plus intense.

Stambouloff est mort jeudi des suites des blessures qu'il a reçues.

DEUX ENFANTS TUES PAR LEUR MERE

Lundi de la semaine dernière la femme d'un fabricant de balais, à St Jean Terre-neuve, a coupé le cou à ses deux enfants âgés respectivement de six mois et de trois ans. Après ce crime, elle a tenté de se tuer elle-même mais les médecins ont espoir de la sauver. C'est la jalousie, et la colère, qui l'ont poussé à commettre ce crime atroce. C'est une irlandaise du nom de Agnes Courroy.

COULEE A FOND

La goëlette "Valorous" venant de Canso à destination de Halifax et chargée de 1,000 grandes caisses et 1,500 petites caisses de homard prapagé a été presque complètement coupée en deux le 9 courant, par le Steamer "Cape Breton" L'équipage de la goëlette, qui a coulé immédiatement, a été recueilli par les matelots du steamer. Les pertes subies par les amateurs de la goëlette sont de \$150,000.

VIEUX CERCUEIL FRANÇAIS

"L'Orchardist" de Wolfville, Nouvelle-Ecosse, dit que M. L. E. Duncaison, propriétaire de l'American House, vient de faire une curieuse trouvaille. Ce monsieur, depuis quelque temps, se fait une collection de reliques acadiennes-françaises et il a maintenant en sa possession un nombre respectable de raretés tout-à-fait précieuses. Sa dernière trouvaille est un cercueil français qui ne peut manquer d'exciter au plus haut degré l'intérêt des touristes. Un jour qu'il accompagnait des étrangers dans une visite à Grand Pré, il remarqua près du Puits Français, un trou ou une dépression du sol. Cela lui fit croire qu'il y avait probablement là un cercueil. Le lendemain il fit enlever la terre à cet endroit et, à une profondeur de six pieds, la pelle de l'ouvrier frappa sur un cercueil en bonne condition. Il était rempli de boue. Celle-ci s'y était introduite ou ne sait trop comment probablement par les fentes. La terre ne contenait aucune trace de restes humains. Une cendre noire trouvée dans le cercueil, semblait être les fragments de ce qui aurait pu être le jour de l'étoffe. En enlevant le cercueil les morceaux au-dessus et du côté se séparèrent.

ALWAYS PLEASED TO SELL

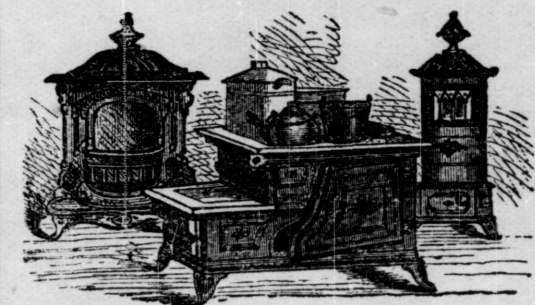
I am determined that no one will go out of my shop dissatisfied, for this reason I will sell my goods as cheap and as good as can be had west of Charlottetown.

Here are a few of my prices.



Tin ware all kinds at 10 per cent cheaper than usual.

STOVES! STOVES!



Just think of it. A good cook stove for 10 dollars. The like has never been seen before.

Good heavy stove pipe for 16 cents  
Elbows for 20 to 25 cents  
Good strong well buckets from 80 cents to 1.00



Beware of imposition.

I have the right kind of furnaces come and see me

Jobbing of all kinds attended to promptly, and at reasonable prices.

Cow hides bought at a figure which was never seen in Tignish.

Highest price paid for calf skins, wool, horse hair, pelts, butter, eggs.

A. J. BERNARD

Tignish July 25 95.

BIG SHOW AT ALBERTON

I am now ready to show customers my new stock of Dress goods, Fancy shirts, Nobby Ties, Ready-made clothing, Hats & Caps, Hardware, Furniture, etc, etc, and to give bottom price to cash customers. I have also secured a first class milliner who will be pleased to sell the ladies a stylish hat or anything else in the Dry goods line.

Don't buy until you see my goods.

THOS. WILKINSON

Cheapside Store

ALBERTON P. E. I.

LIVRES! LIVRES!

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population française de cette province que nous vendons des livres de toute description à des prix très réduits pour argent comptant.

Nous avons toujours en mains l'assortiment le plus complet de LIVRES D'ECOLE.

Nous vendons un DICTIONNAIRE FRANÇAIS et ANGLAIS bien relié en toile pour 25 centus.

Si vous pouvez venir nous voir vous-même, en- voyez-nous par la maille et nous vous enverrons